

SALLES COMMUNALES

Un état des lieux sera obligatoire avant et après toute location, sur rendez-vous, avec notre agent de la surveillance de la voie publique.

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunions pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte Patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers.

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux aux associations mayétoises, lors des manifestations à but non lucratif.

Aucune location gratuite ne sera accordée lors des manifestations à but lucratif, sauf lors de la 1ere manifestation de chaque association communale. (hors forfait chauffage et montage des équipements)

Le Centre Social Rural bénéficiera de gratuité pour les bourses à but social (ex: bourses aux vêtements/jouets)

Du 1er novembre au 31 Mars inclus, un forfait Chauffage sera obligatoirement facturé à tous.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

Par manifestation				
<u>Chèque-caution: Assurance Dégâts</u>	Pour toutes les salles		500,00 €	
<u>Chèque-caution: Ménage</u>	Complexe Fernand Fayet		100,00 €	
	Salle de la Grenette		50,00 €	
<u>Forfait chauffage</u>	Complexe Fernand Fayet (salle carrelée)		30,00 €	
du 1er novembre au 31 mars	Salle de la Grenette		20,00 €	
Régie de recettes	<u>Location Salle des Fêtes/La Grenette</u>	Habitant du Mayet de Montagne	Extérieur à la commune	
	Par jour, en semaine	20,00 €	30,00 €	
	Pour 5 jours	90,00 €	90,00 €	
	Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	100,00 €	120,00 €	
	<u>Location salle Jacquet (repas exclus)</u>	Habitant du Mayet de Montagne	Extérieur à la commune	Toutes les associations
	- Habitant du Mayet de Montagne	Par journée de manifestation		11,00 €
	- Extérieur au Mayet de Montagne			15,00 €
	- Associations communales			8,00 €
	<u>Location Salles Complexe Fernand Fayet</u>	Habitant du Mayet de Montagne	Extérieur à la commune	Toutes les associations
	<i>- Salle de sport (gymnase) , Avec équipement</i>			
	Par jour, en semaine	100,00 €	125,00 €	85,00 €
	Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	200,00 €	250,00 €	170,00 €
	<i>- Salle carrelée, Avec équipement</i>			
	Par jour, en semaine	85,00 €	100,00 €	85,00 €
	Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	170,00 €	200,00 €	170,00 €
- Location pour le marché aux puces Salle de sport et salle carrelée Juillet/août	Forfait		620,00 €	
<u>Détérioration de vaisselle</u>		Facturé au prix coûtant		
<u>Expositions à la Chapelle Saint-François</u>		Gratuit		
<u>Location du podium</u> (Montage et démontage par les ouvriers communaux) Location partielle : tarif au prorata de la surface demandée	60 m2 (la totalité)		150,00 €	
<u>Location de parquet (140 m2)</u> (Montage et démontage par les ouvriers communaux)	Par élément		1,20 €	
<u>Location de barnum</u> (Montage et démontage par les ouvriers communaux)				
	6 m x 12 m		250,00 €	
	6 m x 16 m		300,00 €	
<u>Chèque-caution: Assurance Dégâts</u>	Par manifestation		1 000,00 €	

Toute réservation sera comme définitive à réception de la convention de location, dûment remplie et signée

Toute réservation sera due au Régisseur des recettes sauf en cas de force majeure.